

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16199**

Intitulé

DipViGrM : Diplôme visé grade de master Diplôme en Ingénierie des Systèmes Electroniques de la Sécurité Aérienne (ISESA) conférant le grade de MASTER

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC)	Directeur de l'ENAC

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

110 Spécialités pluri-scientifiques, 255 Electricité, électronique, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La personne titulaire du diplôme en Ingénierie des Systèmes Electroniques de la Sécurité Aérienne peut exercer les activités suivantes:

- Organiser et conduire des opérations de maintenance (opérationnelle, préventive et corrective) des systèmes et équipements sol au sein des services techniques des Fournisseurs de Service de Navigation Aérienne (ANSP).
- Conduire tout programme de spécification de systèmes ou d'équipements en relation avec les services opérationnels, en assurer les opérations d'installation, d'optimisation et de validation, au bénéfice de la sécurité du trafic aérien pour les Fournisseurs de Service de Navigation Aérienne (ANSP).
- Occuper des fonctions d'encadrement, d'instruction, d'enseignement, d'étude, de recherche ou de direction de service ou de partie de service.

Les métiers sur lesquels débouchent cette formation sont encadrés par des textes de référence de l'OACI (Training manual 7192) et de la commission européenne relative aux "Exigences de sécurité applicables au personnel technique exerçant des tâches opérationnelles liées à la sécurité" du RÈGLEMENT (CE) No 1035/2011 DE LA COMMISSION du 17 octobre 2011 établissant les exigences communes pour la fourniture de services de navigation aérienne.

Maitrise des connaissances et des savoir-faire décrits dans le référentiel européen "Specification for Air Traffic Safety Electronic Personnel common core content initial training"

- Systèmes électroniques de Communication
- Systèmes électroniques de Navigation
- Systèmes électroniques de Surveillance
- Systèmes électroniques de Gestion du trafic aérien
- Systèmes électroniques de Supervision des systèmes et équipements

Maitrise des méthodes d'identification, d'analyse et de résolution de problèmes techniques ainsi que d'optimisation des équipements et systèmes dédiés à la gestion du trafic aérien;

Maintenance Préventive, Corrective et Curative

Maintenance Opérationnelle / Spécialisée

Maitrise des enjeux sécuritaires liés à l'environnement opérationnel des équipements et systèmes de gestion du trafic aérien

Système de Management Intégré

Disponibilité Opérationnelle et Qualité de Service

Savoir gérer les aspects de sécurité et de sûreté de fonctionnement

Aptitude à conduire les projets de spécification et d'installation dans le contexte de la sécurité aérienne

Savoir gérer une relation de type client / fournisseurs

Savoir gérer une relation avec les utilisateurs

Savoir gérer un projet

Aptitude à évoluer en autonomie et capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer voire la faire évoluer.

Aptitude à travailler dans un contexte international anglophone

Maitrise de l'anglais aéronautique

Maitrise de l'anglais universitaire (niveau B1) pour participer à des projets internationaux

Aptitude à évoluer vers d'autres activités telles que le management, l'enseignement, la conception, la recherche ou la gestion de projets

Prise en compte des enjeux économiques, industriels et professionnels de la gestion du trafic aérien

Compréhension des principes de fonctionnement des facteurs humains

Capacité à gérer les situations inhabituelles, dégradées et d'urgence

Connaissance de la réglementation en matière de développement durable

Connaissance de la DGAC et des projets internationaux concernant la navigation aérienne

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La personne titulaire d'un diplôme en Ingénierie des Systèmes Electroniques de la Sécurité Aérienne exerce son activité au profit d'un prestataire de services de la navigation aérienne (ANSP) : en France ou à l'Étranger.

Elle peut être amenée par la suite à travailler pour différents services de l'aviation civile ou pour un centre de formation aéronautique.

La personne titulaire d'un diplôme en Ingénierie des Systèmes Electroniques de la Sécurité Aérienne peut prétendre aux emplois suivants:

Ingénieur-e Electronicien des Systèmes de la Sécurité Aérienne
Instructeur-trice
Cadre Supérieur Technique de l'Aviation Civile
Chef d'Unité Technique de l'Aviation Civile
Chargé-e d'études
Chef de projet

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Réglementation d'activités :

Les activités de maintenance opérationnelle ou spécialisée sont soumises à la détention d'une autorisation d'exercice délivrée par le chef de service technique du prestataire de services de la navigation aérienne (ANSP).

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Année 1

Semestre 5

UE1: Enseignements généraux et transverses	(5 crédits ECTS)
UE2: Electronique générale 1	(7 crédits ECTS)
UE3: Electronique haute fréquence	(7 crédits ECTS)
UE4: Informatique 1	(11 crédits ECTS)

Semestre 6

UE5: Electronique générale 2	(7 crédits ECTS)
UE6: Informatique 2	(8 crédits ECTS)
UE7: Basic Training et enseignements généraux	(9 crédits ECTS)
UE8: Stage en Service de la Navigation Aérienne	(6 crédits ECTS)

Année 2

Semestre 7

UE1: Enseignements généraux et transverses 1	(5 crédits ECTS)
UE2: Communications 1	(15 crédits ECTS)
UE3: Data processing 1	(10 crédits ECTS)

Semestre 8

UE4: Navigation	(8 crédits ECTS)
UE5: Communications 2	(4 crédits ECTS)
UE6: Surveillance	(5 crédits ECTS)
UE7: Data processing 2	(5 crédits ECTS)
UE8: Enseignements généraux et transverses 2	(8 crédits ECTS)

Année 3

Semestre 9

UE1: Appropriation matérielle	(6 crédits ECTS)
UE2: Appropriation fonctionnelle	(6 crédits ECTS)
UE3: Appropriation du contexte opérationnel	(6 crédits ECTS)
UE4: Intégration professionnelle	(6 crédits ECTS)
UE5: Point de contrôle mémoire ENAC	(6 crédits ECTS)

Semestre 10

UE6: Spécialisation technique et environnement professionnel	(6 crédits ECTS)
UE7: Module supervision, validation et SLI	(8 crédits ECTS)
UE8: Mémoire ENAC	(16 crédits ECTS)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<p>Le jury d'école examine les résultats obtenus par les élèves et se prononce sur le déroulement et la sanction des études. Le jury d'école est présidé par le directeur de l'école ou son représentant. Il comporte les membres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> — les chefs de département d'enseignement ou leur représentant ; — l'inspecteur des études, représentant de la profession. <p>Le directeur peut convoquer des experts en tant que de besoin selon les modalités définies au règlement de scolarité. Les modalités de fonctionnement du jury d'école sont définies dans le règlement de scolarité.</p>
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	<p>Dispositif VAE</p> <p>Le jury pour les diplômes conférant le grade de Master est composé des personnes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Directeur des Etudes et de la Recherche - Le Chef de programme pédagogique du diplôme concerné - Un inspecteur des Etudes de la formation concernée - Deux enseignants chercheurs dans les domaines concernés par la formation diplômante - Trois représentants du domaine professionnel

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22 juillet 2011 publié au JO du 1er septembre 2011 NOR: DEVA1118683A

Références autres :

Arrêté du 26 juin 2012 publié au BO du 19 juillet 2012. NOR: ESRS1200259A

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22 juillet 2011 publié au JO du 1er septembre 2011 NOR: DEVA1118683A

Références autres :

Arrêté du 26 juin 2012 publié au BO du 19 juillet 2012. NOR: ESRS1200259A

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.enac.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Secteur-Aerien,1633-.html>

<http://www.journal-officiel.gouv.fr/>

<http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm>

Lieu(x) de certification :

Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Ecole Nationale de l'Aviation Civile

Direction des Etudes et de la Recherche

7, Avenue Edouard BELIN

CS 54005

31055 Toulouse Cedex 4

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**